

## **Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Emmi Pikler Suisse, 13 mai 2019**

### **Présences:**

**Pour le Comité:** Paola Biancardi, Merita Azemi, Françoise Curchod, Nicole Gamboni, Karin Giabbani.

**Pour le Grofor:** Raymonde Caffari

### **Excusés:**

**Grofor:** Paulette Jaquet Travaglini, Agnès Rakoczy, Clélia Vandenberghe

**Membres:** Marithé Alberti, Monica Conti-Rossini, Leslie Clément, Astrid de Riedmatten, Sabine Germann, Victoria Lucca, Gil Meyer, Sylviane Pellet Hervo, Marie-Claude Ischer, Paola Richard de Paolis, Annelise Spack, Agnès Rakoczy, Corinne Rochat, Patricia Seifert

La séance est ouverte par la présidente Paola Biancardi à 19 h

Les personnes présentes à l'Assemblée générales n'ont rien à ajouter à l'ordre du jour envoyé en 16 avril 2019.

### **1. Le PV de l'AG 2018**

Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

### **2. Les rapports d'activité**

- Le rapport d'activité du comité est lu par Paola Biancardi
- Le rapport d'activité du Groupe formation est lu par Karin Giabbani
- Le rapport de la trésorière est lu par Françoise Curchod:
  - \* Les comptes 2018 (distribués à tous les participants) sont commentés par Françoise Curchod. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.
  - \* Le budget 2018 (colonne en rose sur feuille distribuée à tout le monde). Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.
  - \* Le rapport de la fiduciaire est à disposition sur demande
- Le rapport sur le contrôle des comptes de la fiduciaire est lu par Nicole Gamboni
- Le rapport de Pikler international est lu par Françoise Curchod.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

### **3. Election**

Une élection globale du comité est proposée: il est élu à main levée par l'assemblée. Il est décidé que l'élection du comité aura lieu tous les deux ans. Par conséquent, la prochaine élection aura lieu en 2021.

### **5. Cotisation annuelle 2020**

La cotisation annuelle reste inchangée: 40 CHF pour les membres individuels, 100 CHF pour les membres collectifs.

## **6. Divers et propositions individuelles**

- La discussion concernant la proposition faite par le comité d'utiliser l'argent des parrainages pour payer les 1'000 euros demandés par l'association hongroise et d'utiliser le solde pour le soutien de projets des associations Pikler de par le monde est acceptée.

Une lettre sera adressée aux personnes qui soutiennent les parrainages afin de pouvoir avoir leur accord.

- Hormis le rapport d'activité du comité, publié sur le site internet, les autres rapports peuvent être envoyés sur demande aux membres.

L'assemblée est d'accord avec cette proposition.

- Le site internet de l'association va être amélioré: suite à un e-mail de Clélia Vandenberghe, Raymonde Caffari aimerait savoir qui va s'en charger. Deux options semblent avoir été prises à des moments différents. Il faudra décider qui porte ce projet, Michèle Bauert ou Clelia Vandenberghe. Quoi qu'il en soit le Grofor et le Comité doivent décider de l'image du site.

- La lettre d'information: la continuer telle qu'elle est? Quelqu'un d'autre voudrait la faire? L'assemblée est satisfaite par cette formule et propose de la continuer ainsi et en profite pour remercier Raymonde Caffari qui s'en occupe.

Après la partie statutaire, Raymonde Caffari nous parle du projet de recherche autour du soin piklérien auprès des personnes âgées. Projet mené par Agnès Racoczy, avec Antoinette Genton, au Home Les Charmettes à Neuchâtel.

La séance est levée par la présidente Paola Biancardi et la partie récréative est bien appréciée, Merci à Merita Azemi pour l'excellente agape !

Lausanne, le 3 juin 2019 (MB)